



Linass - Marcoussiss, le 16 avril 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité Directeur de la F.F.R.

Création de la licence blanche :

Mise en place d'un dispositif de joueurs formés localement dans le secteur fédéral

Le Comité Directeur de la F.F.R. réuni ce jour, au Centre National de Rugby de Linas – Marcoussis a décidé la mise en place d'un dispositif visant à promouvoir la formation locale des joueurs des clubs de divisions fédérales.

Dès la saison prochaine, devront être inscrits sur la feuille de match des compétitions de Fédérale 1, 2 et 3, et de 1^{ère} division féminine au moins 15 licenciés à la FFR depuis plus de 4 saisons. Parmi ceux-ci, 5 au moins devront également justifier d'une ancienneté dans leur club de plus de 4 saisons.

A terme et conformément à l'objectif de promotion de la formation locale, l'ancienneté exigée sera examinée dans les catégories de jeunes (Moins de 21 ans uniquement).

Cette mesure répond à l'un des axes prioritaires de la politique fédérale : encourager la formation des jeunes joueurs dans les clubs français.